



Integra
Ultrasons
CUSA® NXT
Catalogue de Vente

Informations de commande et de garantie

Prix :

Les prix établis sur devis écrits sont fermes pour une durée de trente jours à compter de la date du devis, et ne sont d'aucune manière sujets à modification sans préavis. Les conditions de prix énoncées sur les contrats écrits sont régies par lesdits contrats.

Montant minimum de commande :

Le montant minimum de commande est de 250 Euros (des frais seront ajoutés à toute commande d'un montant inférieur à 250 Euros).

Frais de traitement administratif des commandes :

Pour toute commande, des frais administratifs d'un montant de 25 Euros ou 30 CHF s'appliqueront.

Procédure de commande :

Pour l'achat de produits Integra LifeSciences, un bon de commande écrit pourra être requis sur le formulaire client.

Acceptation de commandes :

Les commandes sont acceptées dès l'approbation du Service clients Integra.

Procédure de retour des produits :

- L'autorisation du Service clients doit être obtenue avant tout retour de produit.
- Un produit stérile doit être renvoyé dans son conditionnement non ouvert et non endommagé, emballé de façon à prévenir tout dégât.
- Un produit non stérile doit être renvoyé dans son conditionnement d'origine, sans avoir été utilisé, dans un état permettant sa vente.
- Les produits provenant de commandes spécifiques client ne pourront faire l'objet d'un avoir.
- Un avoir sera accordé pour les marchandises retournées moins de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'expédition, 20% de frais de réapprovisionnement seront retenus, sous réserve que le produit retourné ne soit pas endommagé et que l'on puisse vérifier qu'il n'a pas été utilisé ou ouvert

Garantie Integra pour le Bistouri Chirurgical à Ultrasons CUSA EXcel®+

1. Garantie.

INTEGRA LIFESCIENCES CORPORATION et ses filiales (« INTEGRA ») garantissent aux distributeurs agréés de produits INTEGRA et à l'acheteur original uniquement que chaque nouveau bistouri chirurgical à ultrasons CUSA EXcel®+ (ci-après désigné l'« Équipement ou le Produit), ne comporte aucun défaut de fabrication au niveau des matériaux et de la conception, et ce pour une utilisation normale pendant un an (sauf mention contraire accompagnant les accessoires), à compter de la date de facturation par INTEGRA (ou par son distributeur agréé), à l'acheteur original. Cette garantie ne s'applique en aucun cas au-delà des dates limites d'utilisation indiquées sur les produits (ci-après désigné la « Période de Garantie »). Pour les produits vendus par INTEGRA par l'intermédiaire d'un distributeur agréé, « l'« Acheteur Original » inclut l'acheteur de produits INTEGRA auquel le distributeur vend initialement le produit. L'« Acheteur Original » est ci-après dénommé le Client.

1.1. Etendue de la garantie. Durant la Période de Garantie, INTEGRA devra fournir les services de réparation et de maintenance gratuitement conformément aux prestations de la Section 3 de la présente Garantie, pour que l'« Équipement soit conforme aux instructions définies dans le guide d'utilisation de l'« Équipement, tel que pouvant éventuellement être modifié par INTEGRA de temps à autre (« Spécifications »).

1.2. Exclusions. La Garantie ne s'appliquera en aucun cas au service et à la réparation de l'« Équipement, ou au remplacement de ses pièces dans les cas suivants :

- i. l'utilisation de l'« Équipement avec toute aiguille, canule et accessoires autres que ceux fabriqués par INTEGRA ;
- ii. toute panne émanant de matériels ou pièces fournis, modifiés ou élaborés par une autre personne qu'un représentant agréé INTEGRA (« Réparateur » INTEGRA).
- iii. toute panne découlant d'une installation, d'un stockage ou d'une utilisation de l'« Équipement et de tout composant de celui-ci de façon non conforme ou négligée, incluant de façon non exhaustive l'utilisation de l'« Équipement de façon non conforme aux instructions fournies dans les Specifications ;

Services Clients:

International

+33 (0) 437 47 59 50
+33 (0) 437 47 59 25 (Fax)
csemea@Integralife.com

France

+33 (0) 437 47 59 10
+33 (0) 437 47 59 29 (Fax)
custsvcfrance@Integralife.com

Benelux

+32 (0) 2 257 4130
+32 (0) 2 253 2466 (Fax)
custsvcbenelux@integralife.com

Royaume-Uni

+44 (0) 1264 312 725
+44 (0) 1264 312 821 (Fax)
custsvcsuk@integralife.com

Allemagne

+49 (0) 2102 5535 6200
+49 (0) 2102 5536 636 (Fax)
custsvcgermany@integralife.com

Suisse

+41 22 721 23 00
+41 22 721 23 99 (Fax)
custsvcsuisse@integralife.com

Italie

+39 (0) 2 577 89 21
+39 (0) 2 575 113 71 (Fax)
custsvcitaly@integralife.com

- iv. toute panne découlant d'un nettoyage ou d'une méthode de stérilisation incorrect ou insuffisant ou d'un mauvais entretien de l'« Équipement ;
- v. toute panne découlant de réparations de l'« Équipement ou d'une intervention effectuée par une tierce personne à INTEGRA ou autre qu'un représentant agréé INTEGRA ;
- vi. toute panne due à un dommage accidentel de l'« Équipement, catastrophe naturelle, courant électrique, dysfonctionnement de l'« Équipement, charge excessive exercée sur l'« Équipement, procédures opératoires déraisonnables ou conditions opératoires extrêmes ;
- vii. usure normale.

2. Prestation, Réparations et Remplacement.

2.1. Prestations et Réparations. Toute prestation et réparation couverte par cette Garantie est dénommée ci-après « Réparations comprises dans la Garantie », et toute prestation et réparation non couverte par cette Garantie est dénommée « Réparations exclues de la Garantie ». La seule obligation d'INTEGRA concernant les Réparations comprises dans la Garantie devra être d'effectuer tous les réglages et réparations selon cette Garantie. INTEGRA pourra facturer le Client selon les taux en vigueur pratiqués par INTEGRA pour toutes Réparations exclues de la Garantie effectuées par INTEGRA.

2.2. Remplacement de l'« Équipement. Tout ou partie de l'« Équipement défectueux remplacé conformément à la garantie est la propriété d'INTEGRA. INTEGRA se réserve le droit de répondre aux besoins de pièces détachées en utilisant des pièces remises à neuf sous réserve que ces pièces soient fonctionnellement équivalentes et soient couvertes par la même garantie que les pièces remplacées.

2.3. **Notification.** Afin de faire valoir ses droits sous Garantie, le Client ou les distributeurs agréés INTEGRA, devront immédiatement avertir INTEGRA de toute défectuosité et lui laisser la possibilité d'inspecter et de remédier à ces défectuosités.

3. Réparation des Pièces et Services.

3.1. Sont inclus dans la garantie, les services suivants :

3.1.1. *Consoles.* INTEGRA ou son distributeur, lorsque autorisé à cette fin, devra, autant que possible, effectuer les réparations des consoles sur site et lorsque cela est impossible ou si INTEGRA en décide autrement, INTEGRA ou son distributeur devra organiser et payer l'envoi des équipements concernés à l'établissement chargé des réparations. Integra ou son distributeur agréé devra réparer l'équipement défectueux ou le remplacer par une console neuve ou remise à neuf (à la discréTION d'Integra), qui devra être couverte par la même garantie que l'équipement d'origine.

3.1.2. *Pièces à main.* INTEGRA devra réparer ou remplacer toute pièce à main défectueuse couverte par la Garantie par une nouvelle pièce à main ou une pièce à main remise à neuf (à la discréTION d'INTEGRA) qui bénéficiera de la même garantie que la pièce à main d'origine (« Pièce à Main de Remplacement »).

3.2. Modifications apportées à l'équipement couvert par la Garantie. De temps à autre, et à sa seule discréTION, INTEGRA pourra proposer d'apporter des modifications à l'équipement couvert par la Garantie et aux Spécifications de l'équipement. Sous réserve d'accord du Client et à ses frais exclusifs, le Client pourra demander à INTEGRA d'apporter de telles modifications à l'équipement et à ses Spécifications. INTEGRA effectuera ces modifications pour le Client, lesquelles modifications pourront inclure l'installation de nouvelles pièces dans l'équipement au prix en vigueur selon la liste établie par INTEGRA pour de telles modifications à sa seule discréTION.

4. Contrôle Qualité.

4.1. Le Client devra maintenir des normes raisonnables de Contrôle Qualité, opérations, procédures, tests de sécurité et inspection de l'équipement afin d'assurer qu'aucune prestation, ni service ou réparation inutile ne soit demandé.

4.2. Le Client devra mettre à disposition du Réparateur INTEGRA un technicien pour l'assistance téléphonique visant à diagnostiquer le dysfonctionnement de l'équipement. Le Client devra accepter la décision d'INTEGRA, que le Service et/ou la Réparation soit compris ou exclus de la Garantie.

5. Limites de Responsabilité.

5.1. L'unique responsabilité d'INTEGRA selon les garanties décrites en section 1 consistera en la réparation ou le remplacement, à la discréTION et aux frais d'INTEGRA, conformément aux termes de cette garantie et aux accords applicables. LES GARANTIES DÉCRITES EN SECTION 1 SONT EXCLUSIVES, ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE D'INTEGRA OU DE SES REPRESENTANTS, CONCERNANT LA QUALITÉ, L'EFFICACITÉ ET LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT, QU'ELLE SOIT ÉCRITE OU ORALE, EXPRESSE OU TACITE, IMPUTABLE OU NON AU SERVICE EFFECTUÉ CONFORMEMENT À LA GARANTIE. TOUTE AUTRE GARANTIE D'INTEGRA OU DE SES REPRESENTANTS, EXPRESSE OU TACITE, CONCERNANT L'EQUIPEMENT OU LES PRESTATIONS, DIAGNOSTIQUE, CONSEIL, ASSISTANCE OU PIÈCES OFFERTES CONFORMEMENT À LA GARANTIE, COMPRENANT, SANS LIMITATION, LA COMMERCIALISATION ET L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EST PAR LES PRÉSENTES EXPRESSEMENT EXCLUE. EN AUCUN CAS INTEGRA, SES AYANT DROITS OU REPRESENTANTS NE SERONT TENUS RESPONSABLES POUR LA PERTE DE L'UTILISATION, LA PERTE DE REVENUS OU DE BENEFICES, POUR TOUS DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, EXEMPLAIRES, COLLATERAUX, SPECIAUX OU AUTRES DOMMAGES QU'ILS SURVIENNENT DANS LE CADRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL, EN VERTU DE LA GARANTIE OU DE L'EXECUTION OU VIOLATION PAR INTEGRA, SES AYANTS DROITS OU PRESTATAIRES CI-APRÈS.

5.2. Le Client accepte que, malgré l'assistance technique fournie conformément à la Garantie par INTEGRA ou ses représentants, le Client soit entièrement et l'unique responsable, de tout traitement effectué ou tenté sur l'équipement. INTEGRA N'EST PAS RESPONSABLE ET NE GARANTIT PAS L'EFFICACITÉ DE L'EQUIPEMENT OU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE REALISÉE PAR INTEGRA, SES AYANTS DROITS OU SES REPRESENTANTS, POUR TOUT TRAITEMENT PARTICULIER QUE LE CLIENT AURA TENTE OU L'INTENTION D'EFFECTUER POUR UN TIERS. De plus, INTEGRA décline toute responsabilité concernant l'efficacité de l'équipement ou de l'assistance technique ou à l'égard de toute réclamation d'un tiers relative à un traitement effectué par le Client.

5.3. CETTE GARANTIE LIMITÉE D'INTEGRA EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, OU TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ IMPUTABLE À INTEGRA OU À SES DISTRIBUTEURS; INTEGRA N'ENDOSSE NI N'AUTORISE AUCUN REPRÉSENTANT NI TOUTE AUTRE PERSONNE À ENDOSSER POUR ELLE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ EN RAPPORT AVEC LES PRODUITS D'INTEGRA. INTEGRA SE DÉGAGE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE VALEUR COMMERCIALE OU DE POSSIBILITÉ D'UTILISATION DANS UN BUT PRÉCIS, OU TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ, AINSI QUE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE FOURNIE AUX PATIENTS. Aucune garantie ne peut être créée par un quelconque document ou une quelconque déclaration ; cette Garantie ne peut être modifiée en aucune manière, sauf dans le cas d'un document signé par un membre représentant légal de INTEGRA. Ces limites concernant la création ou la modification de la présente Garantie ne peuvent être annulées ni modifiées verbalement ou d'une quelconque manière.

5.4. LA RESPONSABILITÉ DES DISTRIBUTEURS DE INTEGRA NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE ENGAGÉE AU TITRE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU PUNITIFS EN RAPPORT AVEC L'ACQUISITION OU L'UTILISATION DE TOUT PRODUIT INTEGRA. De plus, cette Garantie ne saurait s'appliquer, et les distributeurs agréés d'INTEGRA ne sauraient être tenus responsables envers le Client, dans le cas d'une quelconque perte en rapport avec l'achat ou l'utilisation de tout produit INTEGRA : réparé par une personne autre qu'un représentant du service après-vente d'INTEGRA, modifié d'une quelconque manière altérant sa stabilité ou sa fiabilité, ayant subi une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident, ou utilisé d'une manière autre que celle indiquée dans les instructions fournies par INTEGRA. CETTE GARANTIE LIMITÉE À DESTINATION DES DISTRIBUTEURS INTEGRA EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, FOURNIE AU CLIENT, ET TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ ENVERS LE CLIENT DE LA PART DES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS INTEGRA. LES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS INTEGRA SE DÉGAGENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, FOURNIE AU CLIENT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE VALEUR COMMERCIALE OU DE POSSIBILITÉ D'UTILISATION DANS UN BUT PRÉCIS, OU TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ, AINSI QUE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE FOURNIE AUX PATIENTS.

5.5. Force Majeure. Sauf disposition contraire contenue aux présentes, si la mise en œuvre de la Garantie par Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client ou l'une quelconque obligation de Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client est empêchée, restreinte ou interfère avec en raison d'un feu, explosion, d'une catastrophe naturelle, conflit social ou accident affectant la réalisation de la Garantie, ou la guerre, mobilisation, émeutes civiles, blocus ou embargo, ou toute loi future, réglementation, ordonnance ou exigence du gouvernement ou d'une agence réglementaire ou tout acte, qu'il soit similaire à ceux ci-dessus énumérés ou toute autre circonstance au-delà de la maîtrise raisonnable de Integra, des distributeurs autorisés d'Integra, ou du Client, dans ce cas Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client, selon la situation, devra immédiatement notifier l'autre partie des difficultés en résultant, et la survenance de tout événement précité devra alors permettre d'exclure l'application de la Garantie.

Table des matières

Information de commande et garantie	3
Kit de démarrage recommandé	5
Pièces à main et aiguilles de Neurochirurgie	6
Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Longue	6
Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Courte	6
Pièce à main 35 kHz Neurochirurgicale	7
Pièce à main 24 kHz Microchirurgicale	7
Pièces à main et aiguilles de Chirurgie Générale	8
Pièce à main 24 kHz Droite	8
Pièce à main 24 kHz Coudée	8
Pièce à main 35 kHz Droite	9
Pièce à main 24 kHz Coelioscopique	9
Console	10
Accessoires	10
Indications et Contre-indications	11

Kit de démarrage recommandé

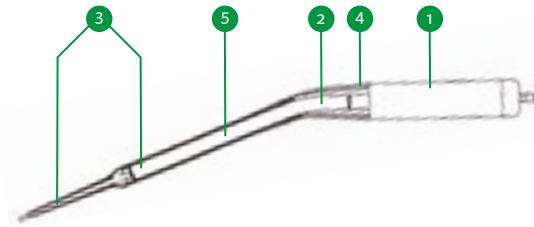


Référence	Description	Quantité pour utilisation en Neurochirurgie	Quantité pour utilisation en Chirurgie Générale
CUSANXT	Console CUSA® NXT 220 V avec pédale	1	1
CUSANXT2	Module de Service CUSA® NXT 220 V	1	1
NXT80002	Cordon d'alimentation, Europe	1	1
NXT80003	Cordon d'alimentation, Royaume Uni		
NXT00005	Filtres de protection	1 boite de 2	1 boite de 2
1523000M7	Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Courte	1	
1523215	Aiguilles et canules 24 kHz Neurochirurgicales Courtes stériles (usage unique)	1 boite de 5	
1523000M9	Pièce à main 35 kHz Neurochirurgicale	1	
1523235	Aiguilles et canules 35 kHz Neurochirurgicales stériles (usage unique)	1 boite de 5	
1523000M1	Pièce à main 24 kHz Droite		1
1523013	Aiguille standard 24 kHz Droite (réutilisable)		1
1523042	Canules 24 kHz (usage unique)		1 boite de 20
1523000M3	Pièce à main 35 kHz Droite		1
1523014	Aiguille Standard 35 kHz Droite (réutilisable)		1
1523043	Canules 35 kHz (usage unique)		1 boite de 20
1523072M3	Set de serrage pour pièce à main Neurochirurgicale	2	
1523072M1	Set de serrage pour pièce à main de Chirurgie Générale		2
1517079	Tubulures stériles (usage unique)	1 boite de 10	1 boite de 10
07289	Caisse de stérilisation	2	2
1523101	Ecouvillon pour canal d'aspiration de la pièce à main	2	2



Pièces à main et aiguilles de Neurochirurgie

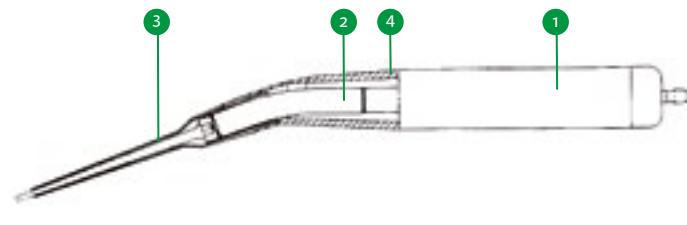
Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Longue



- 1 Transducteur
- 2 Extension coudée
- 3 Aiguille et canule 24 kHz
- 4 Protection coudée
- 5 Extension de canule

Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M5	Non	Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Longue ¹	Par 1
1523225	Oui	Aiguilles et canules 24 kHz Neurochirurgicales Longues stériles (usage unique)	Par 5
1523049	Non	Protection coudée 24 kHz Longue	Par 1
1523052	Non	Extension coudée 24 kHz Neurochirurgicale Longue	Par 1

Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Courte



- 1 Transducteur
- 2 Extension coudée
- 3 Aiguille et canule 24 kHz
- 4 Protection coudée

Aiguilles pour l'os



NXT3218/EA



NXT3219/EA



NXT3220/EA



1523216

Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M7	Non	Pièce à main 24 kHz Neurochirurgicale Courte ¹	Par 1
1523215	Oui	Aiguilles et canules 24 kHz Neurochirurgicales Courtes stériles (usage unique)	Par 5
1523216	Oui	Aiguilles et canules 24 kHz SaberTip™ stériles (usage unique)	Par 5
NXT3218	Oui	Aiguilles à tête plate pour l'os et canules 24 kHz stériles (usage unique) ^{2/3}	Par 5
NXT3218EA			Par 1
NXT3219	Oui	Aiguilles à tête relevée pour l'os et canules 24 kHz stériles (usage unique) ^{2/3}	Par 5
NXT3219EA			Par 1
NXT3220	Oui	Aiguilles inverses à tête plate pour l'os et canules 24 kHz stériles (usage unique) ^{2/3}	Par 5
NXT3220EA			Par 1
1523049	Non	Protection coudée 24 kHz Courte	Par 1
1523053	Non	Extension coudée 24 kHz Neurochirurgicale Courte	Par 1

1. Les pièces à main sont livrées avec protection et extension mais sans aiguille

2. Non compatible avec le système CUSA® Selector®

3. Non testé pour IRM

Pièce à main 35 kHz Neurochirurgicale



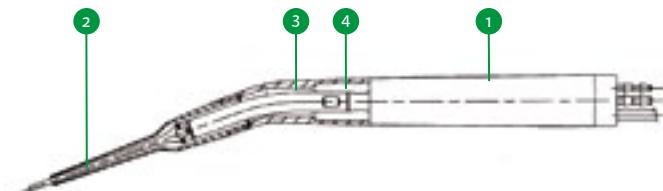
Aiguille transphénoïdale



1523243/EA

Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M9	Non	Pièce à main 35 kHz Neurochirurgicale ¹	Par 1
1523235	Oui	Aiguilles et canules 35 kHz Neurochirurgicales stériles (usage unique)	Par 5
1523064	Non	Aiguille et canules 35 kHz Neurochirurgicale (réutilisable) 1 aiguille / 5 canules	Par 1
1523243	Oui	Aiguilles étendues et canules 35 kHz stériles (usage unique) ^{2/3}	Par 5
1523243EA			Par 1
1523060	Non	Protection coudée 35 kHz Neurochirurgicale	Par 1
1523058	Non	Extension coudée 35 kHz Neurochirurgicale	Par 1

Pièce à main 24 kHz Microchirurgicale



Référence	Stérile	Description	Quantité
1529000M2	Non	Pièce à main 24 kHz Microchirurgicale ¹	Par 1
1529165	Oui	Aiguilles et canules 24 kHz Microchirurgicales stériles (usage unique)	Par 5
1529161			Par 1
1529063	Non	Aiguille et canule 24 kHz Microchirurgicale (réutilisable) 1 aiguille / 5 canules	Par 1
1529024	Non	Protection coudée 24 kHz Microchirurgicale	Par 1
1529043	Non	Extension coudée 24 kHz Microchirurgicale	Par 1

1. Les pièces à main sont livrées avec protection et extension mais sans aiguille

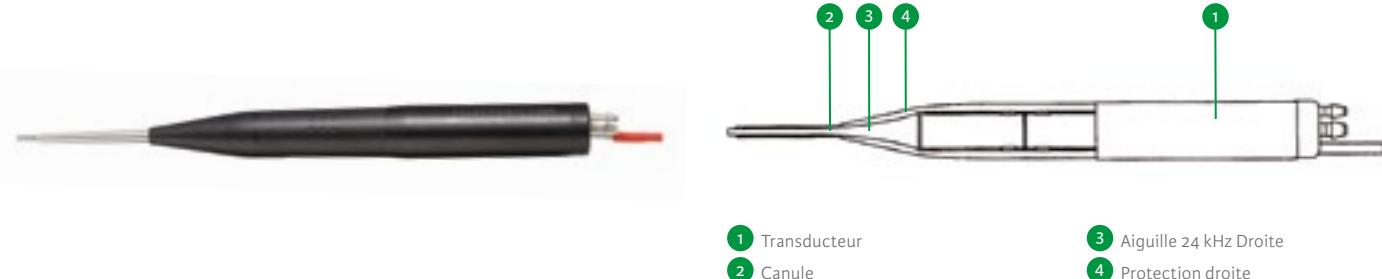
2. Non compatible avec le système CUSA® Selector®

3. Non testé pour IRM



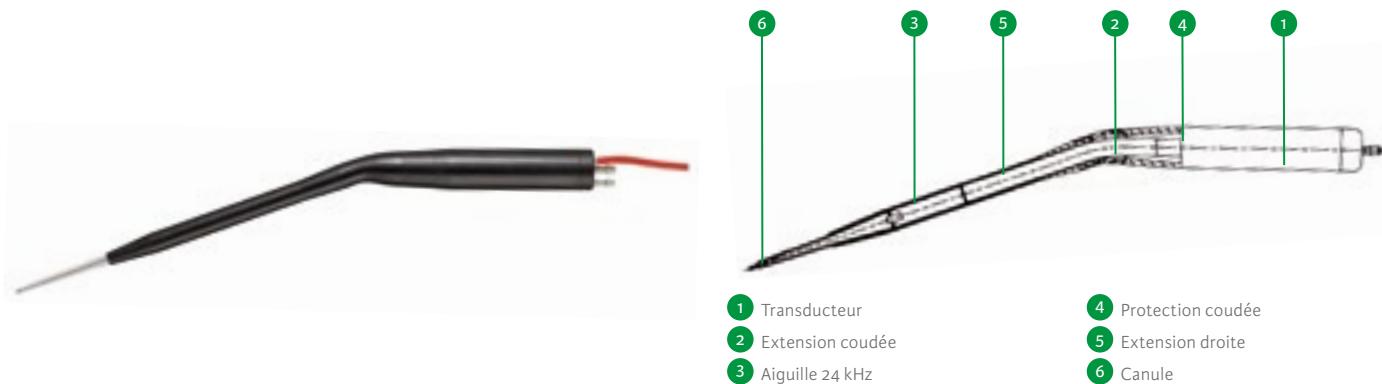
Pièces à main et aiguilles de Chirurgie Générale

Pièce à main 24 kHz Droite



Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M1	Non	Pièce à main 24 kHz Droite ¹	Par 1
1523013	Non	Aiguille Standard 24 kHz Droite (réutilisable)	Par 1
1523042	Non	Canules 24 kHz (usage unique)	Par 20
1523017	Non	Protection Droite 24 kHz	Par 1

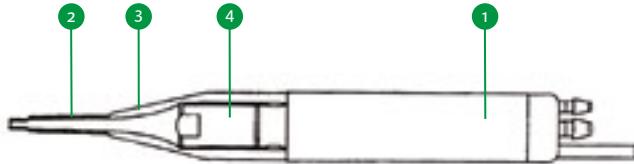
Pièce à main 24 kHz Coudée



Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M2	Non	Protection droite 24 kHz ¹	Par 1
1523015	Non	Aiguille 24 kHz Coudée (réutilisable)	Par 1
1523042	Non	Canules 24 kHz (usage unique)	Par 20
1523049	Non	Protection coudée 24 kHz	Par 1
1523035	Non	Extension de protection 24 kHz	Par 1
1523033	Non	Extension coudée 24 kHz	Par 1

1. Les pièces à main sont livrées avec protection et extension mais sans aiguille

Pièce à main 35 kHz Droite

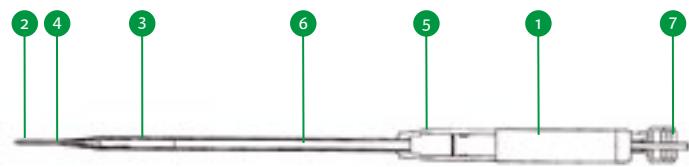


1 Transducer
2 Flue

3 Straight Shroud
4 Tip

Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M3	Non	Pièce à main 35 kHz Droite ¹	Par 1
1523014	Non	Aiguille Standard 35 kHz Droite (réutilisable)	Par 1
1523043	Non	Canules 35 kHz (usage unique)	Par 20
1523018	Non	Protection droite 35 kHz	Par 1

Pièce à main 24 kHz Coelioscopique



1 Transducteur
2 Canule
3 Extension
4 Aiguille 24 kHz

5 Protection
6 Amplificateur
7 Connection pour tubulure

Référence	Stérile	Description	Quantité
1523000M6	Non	Pièce à main 24 kHz Coelioscopique	Par 1
1523029	Non	Aiguille de Coelioscopie 24 kHz	Par 1
1523032	Non	Canules de Coelioscopie 24 kHz	Par 10
1523030	Non	Protection de Coelioscopie 24 kHz	Par 10

1. Les pièces à main sont livrées avec protection et extension mais sans aiguille

Console



NXT10001



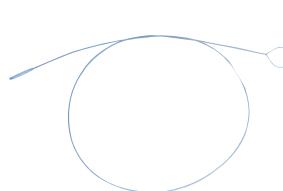
F75320

Référence	Stérile	Description	Quantité
CUSANXT	Non	Console CUSA® NXT 220 V avec pédale	Par 1
CUSANXT2	Non	Module de Service CUSA® NXT 220 V	Par 1
F75320	Non	Charriot	Par 1
NXT80002	Non	Cordon d'alimentation, Europe	Par 1
NXT80003	Non	Cordon d'alimentation, Royaume Uni	Par 1
NXT10001	Non	Pédale	Par 1

Accessoires



07289



1523101



NXT00005



1523072M1/2/3 - 1529056

Référence	Stérile	Description	Quantité
1517079	Oui	Tubulures stériles (usage unique)	Par 10
1529036	Oui	Extensions de tubulures Microchirurgicales stériles (usage unique) à utiliser avec les pièces à main Microchirurgicales	Par 10
1532024	Oui	Extensions de tubulures IRM stériles (usage unique) à utiliser avec les pièces à main compatibles IRM	Par 10
07289	Non	Caisse de stérilisation	Par 1
1523101	Non	Ecouillon pour canal d'aspiration de la pièce à main	Par 1
NXT00005	Non	Filtres de Protection	Par 2
1523072M3	Non	Set de serrage pour pièce à main Neurochirurgicale	Par 1
1529056	Non	Set de serrage pour pièce à main Microchirurgicale	Par 1
1523072M1	Non	Set de serrage pour pièce à main de Chirurgie Générale	Par 1
1523072M2	Non	Set de serrage pour pièce à main Coelioscopique	Par 1

Notes

Indications:

Le système de bistouri chirurgical à ultrasons CUSA® NXT est indiqué pour être utilisé dans des interventions chirurgicales où il est souhaitable de fragmenter, émulsifier et aspirer les tissus mous et durs (par ex. os), y compris en neurochirurgie, chirurgie gastro-intestinale et des organes liés, chirurgie urologique, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie générale, chirurgie orthopédique, chirurgie gynécologique, chirurgie thoracique, chirurgie laparoscopique et chirurgie thoracoscopique.

Contre-indications:

Ne pas utiliser le bistouri chirurgical à ultrasons CUSA® NXT pour d'autres indications que celles prévues.



Distribué par

Ventes & Marketing EMEA
Integra LifeSciences Services (France) SAS
Immeuble Séquoia 2 • 97 allée Alexandre Borodine
Parc technologique de la Porte des Alpes
69800 Saint Priest • FRANCE
Tél.: +33 (0)4 37 47 59 00 • Fax: +33 (0)4 37 47 59 99
emea.info@integralife.com • integralife.eu

 Integra LifeSciences (Ireland) Ltd
IDA Business and Technology Park
Tullamore, Offaly • IRELAND

Services Clients
International: +33 (0) 437 47 59 10 • +33 (0) 437 47 59 29 (Fax) • csemea@integralife.com
France: +33 (0) 437 47 59 10 • +33 (0) 437 47 59 29 (Fax) • custsvcfrance@integralife.com
Royaume-Uni: +44 (0) 1264 312 725 • +44 (0) 1264 312 821 (Fax) • custsvcuk@integralife.com
Allemagne: +49 (0) 2102 5535 6205 • +49 (0) 2102 5536 636 (Fax) • custsvcgermany@integralife.com
Belux: +32 (0)2 257 4130 • +32 (0)2 253 2466 (Fax) • custsvcbenelux@integralife.com
Suisse: +41 (0)2 27 21 23 00 • +41 (0)2 27 21 23 99 (Fax) • custsvculsue@integralife.com
Italie: +39 (0)2 577 89 21 • +39 (0)2 575 113 71 (Fax) • custsvcitaly@integralife.com




INTEGRA
®
LIMIT UNCERTAINTY

La disponibilité de ces produits peut varier d'un pays ou d'une région à l'autre du fait de procédures d'enregistrement réglementaires ou de conditions de vente locales spécifiques. • Toujours se référer à la notice d'instructions des produits pour toute instruction clinique. • Document non contractuel, Le fabricant se réserve le droit d'effectuer sans préavis toute modification visant à améliorer la qualité de ses produits. AVERTISSEMENT : La réglementation applicable peut résigner la vente de ces produits aux médecins ou sur ordonnance médicale. • SaberTip est une marque de Integra Lifesciences ou de ses filiales. • Integra et le logo Integra sont des marques enregistrées d'Integra Lifesciences Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. CUSA et Selector sont des marques enregistrées d'Integra Lifesciences Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les références mentionnées dans ce document sont marquées CE en accord avec la directive du conseil Européen 93/42/EEC sur les dispositifs médicaux et ses amendements, sauf ceux spécifiquement identifiés comme "NON MARQUES CE". Dispositifs médicaux de classe I, IIa, IIb ou III. Date de dernière modification du document : 04/2016.